

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Protectol GA 50

Type(s) de produit: TP06 - Protection des produits pendant le stockage

TP12 - Produits anti-biofilm

TP12 - Produits anti-biofilm

Numéro de l'autorisation: BE2018-0021

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0015807-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	17
5.1. Consignes d'utilisation	17
5.2. Mesures de gestion des risques	18
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	18
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	18
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	19
6. Autres informations	19

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Protectol® GA 50
Protectol® GA 50 OF
Myacide GA 50
FennoSan GL10B
FennoCide GL 50 B
BIM CC 3250
BIM MC 4946
BIM MP 4850

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BASF SE
	Adresse	Carl-Bosch-Str. 38 67056 Ludwigshafen am Rhein Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2018-0021	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0015807-0000	
Date de l'autorisation	28/06/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	27/12/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	BASF SE
Adresse du fabricant	Carl-Bosch-Str. 38 67056 Ludwigshafen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Carl-Bosch-Str. 38 67056 Ludwigshafen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1310 - Glutaral (glutaraldéhyde)
Nom du fabricant	BASF SE
Adresse du fabricant	Carl-Bosch-Str. 38 67056 Ludwigshafen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Carl-Bosch-Str. 38 67056 Ludwigshafen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Glutaral (glutaraldéhyde)		Substance active	111-30-8	203-856-5	50

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Mortel par inhalation.

Toxique en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les aérosols.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Conservation de détergents de lavage et de nettoyage et des matières premières entrant dans leur composition - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP06 - Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Conservation de produits de lavage et de nettoyage (lessives, adoucissants, produits vaisselle liquide, agents nettoyants pour surfaces dures ainsi que les matières premières entrant dans la composition des détergents de lavage et de nettoyage).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: --- Nom commun: Bactéries Stade de développement: ---
Domaine d'utilisation	Intérieur environnement d'utilisation industriel, dosage automatique à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Ajout unique du liquide au mélange pendant la préparation dans les citernes ou contenants, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Prédilution du Protectol® GA 50 avec de l'eau dans des récipients pour obtenir une solution de glutaraldéhyde à 24 %, puis ajout unique du liquide au mélange pendant la production dans la citerne ou le contenant, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 100 - 1958 mg de Protectol® GA 50 par kg. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 50-979 mg de glutaraldéhyde par kg. Dilution (%): 50 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	conteneurs -c iternes sta nda rd ISO, acier inoxydable (sans inliner), 3-33 m³; conteneur ou wagon-citerne

IBC (intermediate bulk container), plastique: PE-HD, 1100 kg

fût en plastique: inliner PEHD ou acier/PE, 230 kg

fût, acier avec poche intérieure en PE, 60 kg

bouteille, verre, 1 kg

bouteille, plastique: PE, 1 kg

Emballage réservé aux échantillons destinés au client, pas pour un usage commercial.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

voir 5.1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Conservation de produits à base d'eau pour l'industrie du papier - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP06 - Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Conservation des additifs utilisés dans la fabrication du papier: suspensions inorganiques (CaCO ₃ et kaolin), cellulose (pâte à papier), polymères, dispersions de pigments, amidon
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: --- Nom commun: Bactéries et levures Stade de développement: ---
Domaine d'utilisation	Intérieur environnement d'utilisation industriel, dosage automatique à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Ajout unique du liquide au mélange pendant la préparation dans les citernes ou contenants, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Prédilution du Protectol® GA 50 avec de l'eau dans des récipients pour obtenir une solution de glutaraldéhyde à 24 %, puis ajout unique du liquide au mélange pendant la production dans la citerne ou le contenant, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 20 - 1958 mg de Protectol® GA 50 par kg. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 10-979 mg de glutaraldéhyde par kg. Dilution (%): 50 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	conteneurs -c iternes standa rd ISO, acier inoxydable (sans inliner), 3-33 m ³ ; conteneur ou wagon-citerne IBC (intermediate bulk container), plastique: PE-HD, 1100 kg fût en plastique: inliner PEHD ou acier/PE, 230 kg fût, acier avec poche intérieure en PE, 60 kg

bouteille, verre, 1 kg
bouteille, plastique: PE, 1 kg

Emballage réservé aux échantillons destinés au client, pas pour un usage commercial

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir 5.1

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le distributeur de la pulpe conservée dans son intégralité doit s'assurer que l'étiquette du produit comporte bien toutes les informations suivantes: Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase d'utilisation du produit (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché), un vêtement de protection laminé/enduit (au moins de norme TN3, EN 14605, données du matériau du vêtement de protection dans l'information produit du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché; 10 % de pénétration), se munir de moyen de protection des voies respiratoires (2,5 % de pénétration, APF 40) pour le remplissage et le vidage du réservoir de la suspension d'une pulpe uniquement si la pulpe est intégralement conservée (cellulose et additifs) et uniquement si les suspensions ne sont pas automatiquement pompées.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Conservation des peintures et des matières premières entrant dans leur composition - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Conservation de peintures et des matières premières pour la fabrication de peintures, de plastiques et de colles (pigments, dispersions de polymère et dispersions de pigments, suspensions inorganiques destinées à être utilisées comme matériaux de remplissage)
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: --- Nom commun: Bactéries et levures Stade de développement: ---
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur environnement d'utilisation industriel, dosage automatique à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Ajout unique du liquide au mélange pendant la préparation dans les citernes ou contenants, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Prédilution du Protectol® GA 50 avec de l'eau dans des récipients pour obtenir une solution de glutaraldéhyde à 24 %, puis ajout unique du liquide au mélange pendant la production dans la citerne ou le contenant, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 50 - 1958 mg de Protectol® GA 50 par kg. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 25-979 mg de glutaraldéhyde par kg. Dilution (%): 50 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	conteneurs-citernes standard ISO, acier inoxydable (sans inliner), 3-33 m³; conteneur ou wagon-citerne IBC (intermediate bulk container), plastique: PE-HD, 1100 kg fût en plastique: inliner PEHD ou acier/PE, 230 kg fût, acier avec poche intérieure en PE, 60 kg bouteille, verre, 1 kg bouteille, plastique: PE, 1 kg

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir 5.1

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

En cas d'addition directe de Protectol® GA 50 dans les peintures et les laques: le distributeur des produits utilisés doit s'assurer que l'étiquette des peintures et laques directement conservées comporte bien toutes les informations suivantes: Pour éviter la contamination des sols pendant l'application par pulvérisation des produits traités (peintures et laques), lorsqu'il n'est pas solide ou imperméable, recouvrir le sol d'un film plastique tout autour du lieu de l'application. Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché), un vêtement de protection (au moins de norme TN3, EN 14605, matériau du vêtement de protection à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché; 5 % de pénétration), se munir de moyen de protection des voies respiratoires (10 % de pénétration, APF 10) lors de l'application de la peinture par pulvérisation. Pour une application de peinture avec un rouleau ou un pinceau, un vêtement de protection n'est pas nécessaire, mais l'utilisation de gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché) est recommandée.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Conservation des peintures et des matières premières entrant dans leur composition - réservé aux professionnels

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Conservation de peintures et des matières premières pour la fabrication de peintures, de plastiques et de colles (pigments, dispersions de polymère et dispersions de pigments, suspensions inorganiques destinées à être utilisées comme matériaux de remplissage)
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: -- Nom commun: Bactéries et levures Stade de développement: --
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Environnement d'utilisation industriel, dosage automatique à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Ajout unique du liquide au mélange pendant la préparation dans les citernes ou contenants, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Prédilution du Protectol® GA 50 avec de l'eau dans des récipients pour obtenir une solution de glutaraldéhyde à 24 %, puis ajout unique du liquide au mélange pendant la production dans la citerne ou le contenant, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 50 - 1958 mg de Protectol® GA 50 par kg. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 25-979 mg de glutaraldéhyde par kg. Dilution (%): 50 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	conteneurs-citernes standard ISO, acier inoxydable (sans inliner), 3-33 m³; conteneur ou wagon-citerne IBC (intermediate bulk container), plastique: PE-HD, 1100 kg fût en plastique: inliner PEHD ou acier/PE, 230 kg fût, acier avec poche intérieure en PE, 60 kg bouteille, verre, 1 kg bouteille, plastique: PE, 1 kg Emballage réservé aux échantillons destinés au client, pas pour un usage commercial

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir 5.1

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

En cas d'addition directe de Protectol® GA 50 dans les peintures et les laques: le distributeur des produits utilisés doit s'assurer que l'étiquette des peintures et laques directement conservées comporte bien toutes les informations suivantes: Pour éviter la contamination des sols pendant l'application par pulvérisation des produits traités (peintures et laques), lorsqu'il n'est pas solide ou imperméable, recouvrir le sol d'un film plastique tout autour du lieu de l'application. Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché), un vêtement de protection (au moins de norme TN3, EN 14605, matériau du vêtement de protection à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché; 5 % de pénétration), se munir de moyen de protection des voies respiratoires (10 % de pénétration, APF 10) lors de l'application de la peinture par pulvérisation. Pour une application de peinture avec un rouleau ou un pinceau, un vêtement de protection n'est pas nécessaire, mais l'utilisation de gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché) est recommandée.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

5.4

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

5.5

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Conservation des additifs pour la fabrication du cuir et du textile - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP06 - Protection des produits pendant le stockage

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Conservation des additifs pour la fabrication du cuir et du textile

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: ---
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: ---

Domaine d'utilisation	Intérieur environnement d'utilisation industriel, dosage automatique à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Ajout unique du liquide au mélange pendant la préparation dans les citernes ou contenants, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage Méthode d'application: Ajout unique aux contenants et citernes Description détaillée: Prédilution du Protectol® GA 50 avec de l'eau dans des récipients pour obtenir une solution de glutaraldéhyde à 24 %, puis ajout unique du liquide au mélange pendant la production dans la citerne ou le contenant, etc., à l'aide de pompes ou de dispositifs de dosage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 50 - 1958 mg de Protectol® GA 50 par kg. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 25-979 mg de glutaraldéhyde par kg. Dilution (%): 50 Nombre et fréquence des applications: Ajout unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	conteneurs -c iternes standa rd ISO, acier inoxydable (sans inliner), 3-33 m³; conteneur ou wagon-citerne IBC (intermediate bulk container), plastique: PE-HD, 1100 kg fût en plastique: inliner PEHD ou acier/PE, 230 kg fût, acier avec poche intérieure en PE, 60 kg bouteille, verre, 1 kg bouteille, plastique: PE, 1 kg Emballage réservé aux échantillons destinés au client, pas pour un usage commercial

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir 5.1

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le distributeur des produits utilisés doit s'assurer que l'étiquette du produit comporte bien toutes les informations suivantes: Pour la production de cuir et autres produits textiles, utiliser des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché) ainsi qu'un vêtement de protection (au moins de norme TN3, EN 14605, matériau du vêtement de protection à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché; 5 % de pénétration). Les eaux usées doivent être traitées en conformité avec les instructions contenues dans le document de la MTU définie par les standards des industries du textile et du cuir.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Produits anti-biofilm pour utilisation dans l'industrie du papier, partie section humide - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP12 - Produits anti-biofilm

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Pour une utilisation comme produit anti-biofilm dans la fabrication continue du papier, pour le contrôle et la prévention de la formation de mucilages dans l'eau de production et pour le traitement à court terme de matières premières humides pendant l'arrêt de la machine.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: ---
Nom commun: Bactéries formant des biofilms
Stade de développement: ---

Domaine d'utilisation

Intérieur

environnement d'utilisation industriel, dosage automatique à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Ajout dans les citernes, les cuves, les circuits, etc.
Description détaillée:
Ajout automatique du liquide à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage dans le circuit d'eau recyclée, la caisse d'arrivée ou dans la caisse de tête

Méthode d'application: Ajout dans les citernes, les cuves, les circuits, etc.
Description détaillée:
Prédilution du Protectol® GA 50 avec de l'eau dans des récipients pour obtenir une solution de glutaraldéhyde à 24 %, puis ajout automatique du liquide à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage dans le circuit d'eau recyclée, la caisse d'arrivée ou dans la caisse de tête.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Traitement de choc: 92-400 mg/l de Protectol® GA 50; Dosage périodique: 92-300 g/l de Protectol® GA 50. Par mesure de contrôle, on aura recours à une dose de traitement de choc en cas d'infection microbienne forte avérée. La dose sera réduite lorsque le niveau de contrôle voulu sera atteint.
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Ajout unique sur 1 heure ou recommencer toutes les 6-8 heures (dosage périodique)

Taux d'application: Traitement de choc: Taux de concentration d'utilisation de glutaraldéhyde: 46-200 mg/l; Dosage périodique: Taux de concentration d'utilisation de glutaraldéhyde: 46-150 mg/l. Par mesure de contrôle, on aura recours à une dose de traitement de choc en cas d'infection microbienne forte avérée. La dose sera réduite lorsque le niveau de contrôle voulu sera atteint.
Dilution (%): 50
Nombre et fréquence des applications:
Ajout unique sur 1 heure ou recommencer toutes les 6-8 heures (dosage périodique)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

conteneurs-citernes standard ISO, acier inoxydable (sans inliner), 3-33 m³; conteneur ou wagon-citerne

IBC (intermediate bulk container), plastique: PE-HD, 1100 kg

fût en plastique: inliner PEHD ou acier/PE, 230 kg

fût, acier avec poche intérieure en PE, 60 kg

bouteille, verre, 1 kg
bouteille, plastique: PE, 1 kg

Emballage réservé aux échantillons destinés au client, pas pour un usage commercial

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir 5.1

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Un vêtement de protection (au moins de norme TN3, EN 14605, matériau du vêtement de protection à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché; 10 % de pénétration) et des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché) sont nécessaires pour les travaux de nettoyage et d'entretien des réservoirs de pulpe. Un moyen de protection des voies respiratoires (2,5 % pénétration, APF 40) devrait être utilisé. Veillez toujours à avoir une bonne aération ou des dispositifs d'aspiration. Une utilisation dans l'industrie du papier n'est autorisée que si les eaux usées sont au moins biologiquement purifiées avant d'être rejetées dans les eaux de surface.

Pour éviter le développement de toute résistance: En plus des consignes générales d'utilisation, vérifier l'efficacité du produit en vigueur sur le site. Le cas échéant, rechercher les causes d'une efficacité réduite afin d'exclure toute résistance ou d'identifier toute possibilité de résistance.

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.7 Description de l'utilisation

Utilisation 7 - Produits anti-biofilm pour utilisation dans l'industrie du papier, désencrage - réservé aux professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP12 - Produits anti-biofilm

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Utilisation de Protectol® GA 50 dans les usines de papier lors du désencrage du papier recyclé, pour contrôler la formation de mucilages et la dissémination microbienne d'enzymes catalases gênant le recyclage du papier.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: ---
Nom commun: Bactéries formant des biofilms
Stade de développement: ---

Domaine d'utilisation	Intérieur environnement d'utilisation industriel, dosage automatique à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Ajout dans les citernes, les cuves, les circuits, etc. Description détaillée: Ajout automatique de Protectol® GA 50 dans les chaudières, citernes ou circuits d'eau, etc. à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage Méthode d'application: Ajout dans les citernes, les cuves, les circuits, etc. Description détaillée: Prédilution du Protectol® GA 50 avec de l'eau dans des récipients pour obtenir une solution de glutaraldéhyde à 24 %, puis ajout automatique de Protectol GA 50 dans les chaudières, citernes ou circuits d'eau, etc. à l'aide de pompes et de dispositifs de dosage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 92 - 250 mg de Protectol® GA 50 par L. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Dosage jusqu'à 4 fois par jour sur 30 minutes. Taux d'application: Le dosage efficace est compris entre 5-125 mg/L de glutaraldéhyde. Dilution (%): 50 Nombre et fréquence des applications: Dosage jusqu'à 4 fois par jour sur 30 minutes.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	conteneurs-citernes standard ISO, acier inoxydable (sans inliner), 3-33 m³; conteneur ou wagon-citerne IBC (intermediate bulk container), plastique: PE-HD, 1100 kg fût en plastique: inliner PEHD ou acier/PE, 230 kg fût, acier avec poche intérieure en PE, 60 kg bouteille, verre, 1 kg bouteille, plastique: PE, 1 kg Emballage réservé aux échantillons destinés au client, pas pour un usage commercial

4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir 5.1

4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Un vêtement de protection (au moins de norme TN3, EN 14605, matériau du vêtement de protection à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché; 10 % de pénétration) et des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché) seront nécessaires pour les travaux de nettoyage et d'entretien des réservoirs de pulpe. Un moyen de protection des voies respiratoires (2,5 % pénétration, APF 40) devrait être utilisé. Une utilisation dans l'industrie du papier n'est autorisée que si les eaux usées sont au moins biologiquement purifiées avant d'être rejetées dans les eaux de surface.
Pour éviter le développement de toute résistance: En plus des consignes générales d'utilisation, vérifier l'efficacité du produit en vigueur sur le site. Le cas échéant, rechercher les causes d'une efficacité réduite afin d'exclure toute résistance ou d'identifier toute possibilité de résistance.

4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Pour le contrôle des microorganismes, responsables de la décomposition, de la formation de gaz et d'odeurs, du changement des couleurs/du pH/de la viscosité, de la dissociation des formules, de la formation de mucilages et de la corrosion. Pour une dilution rapide, ajouter le Protectol® GA 50 directement à la phase aqueuse en mélangeant bien. Utilisez le Protectol® GA 50 à des températures de moins de 40 °C en solution.

L'utilisateur de Protectol® GA50 doit effectuer des tests microbiologiques pour le contrôle d'une conservation suffisante, afin de déterminer le dosage efficace de l'agent conservateur de matrice/site/système spécifiques. Si besoin, contacter le fabricant de l'agent conservateur.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché) et un vêtement de protection enduit (au moins de norme TN3, EN 14605, matériau du vêtement de protection à préciser dans l'information produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché; 10 % de pénétration) se munir de moyen de protection des yeux et des voies respiratoires (2,5 % de pénétration, APF 40) pour le raccordement d'une pompe à un fût de Protectol® GA 50.

Pour éviter le développement de toute résistance: avant utilisation, lire impérativement l'étiquette ou la fiche technique et en suivre rigoureusement les instructions. Tout incident observé concernant l'efficacité du produit doit être rapporté aux autorités compétentes par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché. L'utilisateur est tenu de s'assurer de la propreté générale et des conditions d'hygiène pendant l'utilisation. L'utilisateur doit empêcher autant que possible la dissémination de biocide dans l'environnement afin d'y limiter les risques de concentration non efficace qui pourraient générer une résistance dans l'environnement. En cas de survenue de résistance, l'utilisateur doit envisager l'utilisation de différentes substances actives.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec la peau et les yeux: irritation ou graves brûlures chimiques de la peau et des yeux. Peut provoquer des larmoiements, une sensibilisation et/ou des dermatites allergiques de la peau.

En cas de contact avec la bouche/ingestion: irritation ou graves brûlures chimiques du tractus gastro-intestinal. Peut provoquer des nausées, vomissements, une ulcération de l'œsophage et/ou de l'estomac avec risque de perforation, vomissement de sang et/ou hémorragies internes.

Inhalation/aspiration: irritation ou graves brûlures chimiques du système respiratoire. Peut provoquer toux, rhinite, rhume, épitaxie, œdème pulmonaire, bronchospasmes, insuffisance respiratoire et/ou asthme.

Autres manifestations cliniques pouvant survenir : maux de tête, tachycardie, palpitations, tension faible et dépression du système nerveux central.

Premiers secours

Éloigner les personnes affectées de la zone/source de contamination. Retirer tous les vêtements contaminés tout en évitant de vous exposer ou d'exposer d'autres personnes.

Après ingestion: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Contacter immédiatement le centre antipoison/un médecin.

Après inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Garder les personnes au calme, maintenir la température corporelle, surveiller la respiration et, si besoin, pratiquer la respiration artificielle.

Contactez immédiatement le centre antipoison/un médecin.

Après contact avec la peau: Laver la peau à grande eau sans frictionner.

Après contact avec les yeux: Laver immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Contacter immédiatement le centre antipoison/un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si les symptômes persistent ou empirent, veuillez consulter ou faire appel à un médecin. Ne rien administrer par voie buccale si la personne est perturbée ou inconsciente; Placer la personne en position latérale de sécurité, genoux repliés, et la transférer dans un centre de soins. Emportez avec vous, si possible, les étiquettes ou contenants concernés. Ne jamais laisser une personne contaminée sans surveillance.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Surveillance médicale pendant au moins 24 heures, traitement symptomatique et de soutien conformément au protocole du site.

En cas d'ingestion, envisager aussitôt une endoscopie et une dilution et/ou décontamination. Le sirop Ipecac est contre-indiqué.

En cas d'inhalation, utiliser un aérosol doseur de corticostéroïde ; aucun antidote spécifique existant à ce jour. Prophylaxie en cas d'œdème pulmonaire.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Porter le contenu à un centre de collecte des matières dangereuses ou de déchets toxiques. Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées. Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale, ils peuvent ensuite être réutilisés après un nettoyage adéquat.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver sous gaz inerte.

Durée de stockage: 12 mois (température de stockage: max. 25 °C)

6. Autres informations